

Le Canard

MONTREAL, 29 MARS 1884.

M. E. S. Mazouette, de Stansted, est autorisé à prendre des abonnements et à donner des reçus pour nous.

AVIS.

Ceux de nos abonnés qui nous doivent des arrérages et qui n'auront pas réglé avec nous d'ici à la semaine prochaine, seront impitoyablement rayés de nos livres d'abonnement, et nous nous en allons de leur adresser le journal.

De plus nous avons mis cette semaine tous nos comptes entre les mains de nos avocats et ces débiteurs récalcitrants vont être immédiatement poursuivis.

Qu'on se hâte donc de se mettre en règle avec nous, on évitera des dérangements et on aura en outre l'avantage de participer aux \$25. de primes que nous donnons toutes les semaines.

Nos Primes

Le troisième tirage des primes du Canard du 15 mars a eu lieu lundi dernier aux salles d'acacia de M.M. Hebert et Lemieux avec le résultat suivant :

Premier prix (dix piastres.)

13562

Deuxième prix (cinq piastres.)

17403

Table with 3 columns: Prize rank, Prize amount, and Lot number. Rows include Troisième prix (9685), Quatrième prix (225), Cinquième prix (231), Sixième prix (4818), Septième prix (4052), Huitième prix (2823), Neuvième prix (11673), Dixième prix (17352), Onzième prix (13815), Douzième prix (11674), Treizième prix (20240), Quatorzième prix (2950), Quinzième prix (4085), Seizième prix (9753), Dix-septième prix (8607).

M. Rémi Turcotte, confiseur, 415 1/2 rue LaSalle, a réclamar et touché une des primes du Canard du 1er mars.

Nous publions plus bas les reçus de personnes qui ont réclamé et touché les primes du Canard du 8 mars.

Québec, 27 Mars 1884.

Reçu de l'Administration du CANARD, la somme de cinq piastres en paiement de la prime portant le numéro 2730 du Canard du 8 mars 1884.

(Signé) A. K. H. DROLET Epicier.

50 Rue St Joseph, St. Sauveur, Québec.

Jos. Paré, 272 St. Joseph, Montréal.

Eugène Choquette, tailleur, 250 rue Amherst, Montréal.

A. B. Pelletier, charpentier, 297 rue Papineau, Montréal.

A. Lavoie, étudiant-médecin, 134 rue Notre-Dame, Montréal.

M. E. Provost, épicer, coin des rues Vallée et Miguonne, Montréal.

M. T. Berthiaume, imprimeur, 30 rue Sanguinet, Montréal.

M. Chs. Bellau, imprimeur, 30 rue Sanguinet, Montréal.

Les tirages résidant aux Etas-Unis ou ailleurs qui auront des numéros gagnants auront qu'à nous envoyer ces numéros accompagnés de leur nom et de leur adresse pour qu'ils puissent participer aux tirages suivants.

Encore une fois

Nous prions instamment les personnes qui achètent le Canard de vouloir bien conserver leur journal afin de pouvoir réclamer leurs primes, si elles y ont droit.

CAUSERIE

VÊTEMENTS ET TOILETTE DU NOURRISSON.—UN BON TOUR.—LE MOUTON QUI A DE LA PLUME.

On commet ordinairement deux fautes dans la manière dont on habille les nourrissons. On serre beaucoup trop leurs langes; on les couvre beaucoup trop. Plus les nourrissons ont de liberté dans leurs langes, plus ils acquièrent de force et mieux ils se développent. En les couvrant trop, on provoque, chez eux, des sueurs qui les affaiblissent. Lorsque les langes d'un enfant sont trop serrés; ils compriment la poitrine et empêchent cette cavité de se développer. De plus, ils exercent sur le ventre une compression qui favorise les hernies ombilicales. A mesure que le nouveau-né grandit, on laisse de temps en temps la partie inférieure du maillot ouverte et flottante.

Vers quatre ou cinq mois, un peu plus tôt, un peu plus tard, suivant la saison, suivant la force de l'enfant, on lui met une petite robe par-dessus son maillot, puis on le démaillotte le jour, et on remplace les pièces du maillot par des vêtements larges et chauds dépassant la longueur du corps. Lorsque les enfants sont en robe, on leur met des bas et des chaussons de laine tricotés, puis de petits souliers bien assujettis au pied dès qu'ils marchent. Autant les robes des enfants doivent être longues, lorsqu'ils ne marchent pas, autant elles doivent être courtes, dès qu'ils essaient à marcher, si l'on ne veut pas les exposer à des chûtes continuelles.

Lorsqu'il fait très chaud, les enfants ne doivent avoir qu'une chemise et une robe.

Les nourrissons doivent avoir la tête très peu couverte. C'est le meilleur moyen de les préserver des maladies du cuir chevelu, et même des affections cérébrales si redoutables à cet âge. Un petit bonnet de toile ou de flanelle, plus ou moins épais, est toujours suffisant. Dès que les enfants ont des cheveux, il faut les habituer à avoir la tête nue pendant la belle saison.

La propreté est un gage de santé pour les enfants. On doit tous les jours, faire la toilette d'un nourrisson. Dès qu'il sera réveillé et après l'avoir fait boire un peu, la mère se mettra devant le feu, si l'on est en hiver, et avec une éponge et de l'eau tiède, elle nettoiera son nourrisson de la tête aux pieds. Elle l'essuiera ensuite rapidement avec un linge fin usé et chauffé. Elle mettra de la poudre de riz ou de l'amidon de blé d'Inde (corn starch), qui coûte beaucoup moins cher, sur toutes les parties du corps où la peau est fine et susceptible d'être salie par l'urine et les matières fécales. Plus tard, ce lavage journalier se fera avec de l'eau à la température de la chambre.

Que les femmes se rappellent bien le principe suivant: Un nourrisson bien nettoyé doit toujours sentir bon.

La tête du nouveau-né doit être nettoyée comme le reste du corps, et brossée tous les jours. Elle doit être tenue avec une propreté excessive. S'il s'y forme de la crasse, on y met un peu d'huile; le lendemain on passe doucement la brosse, toujours dans le même sens, de haut en bas. De temps en temps, on lave la tête avec un peu d'eau de savon. On met ensuite de la poudre de riz.

Il arrive parfois que la peau, derrière les oreilles, se coupe et donne un léger suintement. Il suffit pour faire disparaître ce suintement, qu'il faut toujours arrêter, de laver la peau avec de l'eau froide, et après l'avoir bien essuyée, d'y mettre, matin et soir, de la subérine. Il faut bien se garder, dans ce cas, de mettre autour de l'oreille un linge graissé de beurre, comme on le fait presque toujours. En agissant ainsi, on stérilise le mal,

et l'on établit, derrière l'oreille, un véritable vésicatoire, si cher aux commerçants, si inutile aux yeux du médecin.

\*\*

Je connais à Montréal un jeune farceur qui semble né tout exprès pour s'amuser aux dépens des autres et qui ne laisse jamais échapper une occasion de le faire. Il a plus d'un tour pendable à son crédit. Dernièrement encore il en fit un des plus plaisants et que je vais vous raconter.

C'était pendant les fêtes du dernier carnaval. Un beau matin, notre mystificateur, que pour l'intelligence du récit, je désignerai sous le nom d'Emile, se tenait à la porte de son bureau et grillait une cigarette en attendant que le hasard lui envoyât une victime. Il n'attendit pas longtemps. Il aperçut bientôt un groupe d'habitants et d'habitantes se dirigeant de son côté. Ces bonnes gens, encombrés de portes manteaux et de paquets de toute espèce allaient le nez au vent, la bouche béante et n'ayant pas les yeux assez grands pour tout voir.

« Cherchez-vous un endroit pour faire prendre vos portraits, leur demanda Emile ?

— Nos portraits ? répondit le plus âgé, c'est une idée ça et ça nous va rien de mieux.

— Alors donnez-vous la peine d'entrer dit le farceur en introduisant toute la bande dans son bureau.

— Est-ce que le gouvernement vous paye pour prendre les portraits des gens, demanda timidement un adorable enfant de dix-huit ans ?

— Certainement, répondit Emile, j'ai deux mille piastres par année, j'ai quelquefois tant de besogne que je n'ai pas le temps de manger. Je fais tout à la main, vous savez, par photographie, c'est trop bête.

Voyons, mettez vous en position, nous allons commencer.

En achevant ces mots il rangea contre le mur les pauvres campagnards et leur recommanda de ne pas bouger et de ne pas même cligner des yeux.

Quand il eut ainsi placé tout son monde dans les positions les plus fatigantes qu'il put imaginer, il prit un crayon, une immense feuille de papier et se mit en devoir d'esquisser les portraits. De temps en temps il leur lançait un « Ne bougez pas » qui faisait passer un frisson sur le dos des habitants et des habitantes. La séance se prolongea pendant un grand quart d'heure. Au bout de ce temps, Emile serra son crayon : « Maintenant, mes amis, leur dit-il en souriant, le plus fort est fait. Prenez des sièges et asseyez-vous quelques instants, je vais entrer dans cette chambre pour vous préparer des copies de vos portraits. Cela ne sera pas long et je reviens de suite. »

« Quel bon jeune homme, s'écria toute la bande en chœur aussitôt qu'Emile fut sorti. »

Et ils attendirent. Une heure se passa et ils attendaient toujours. Quatre heures sonnèrent et ils attendaient encore. Ils commençaient à trouver le temps long, quand la balayeuse entra dans l'appartement.

Nos bons habitants poussèrent un soupir de soulagement. Enfin, nous allons avoir nos portraits, s'écrièrent-ils. « Nos portraits sont-ils prêts, madame ? »

— Quels portraits ? fit la pauvre femme ahurie.

— Mais,..... les nôtres.

— Connais pas.

Ils comprirent enfin qu'ils avaient été le jouet d'un farceur et se hâtèrent de quitter son bureau en le maudissant à qui mieux mieux.

\*\*

Mot de la fin :

La scène se passe dans un restaurant populaire de Montréal. Un des clients vient de se faire servir un pâté de mouton. Il retourne dans son assiette le fameux pâté, l'ouvre et trouve parmi la viande un débris

de volaille avec la peau. Il appelle aussitôt le patron.

— C'est un pâté de mouton, ça ?

— Mais oui, monsieur.

— Alors, mon ami, vous faites des prodiges, car votre mouton a de la plume.

— 20:—

Correspondance de Ladébauche.

(Suite.)

ROME 21 Mars 1884.

Mon cher CANARD,

Après être sorti du passage où j'avais admiré les chromos, je suis sorti du Vatican et j'ai poussé une promenade jusqu'au château de St-Ange où l'on m'a montré les canons de l'Eglise. C'est dans ce château que se trouve le black hole de Rome, où l'on devait fourrer les individus à cas où ils auraient voulu se présenter de nouveau dans le Vatican pour adouber les membres du Sacré Collège.

Je prenais mon temps, car je savais que notre Saint Père en avait pour une bonne heure s'il voulait prendre connaissance de tous les papiers que je lui avais passés. Comme je ne voulais pas être en retard, je ne restai pas longtemps au château de St-Ange et je repris le chemin de la maison du Pape. J'entrai par la porte de la cuisine où les domestiques étaient en train de prendre leur déjeuner. On m'avait à prendre une bouchée. C'est un drôle d'ordinaire que l'on fait à Rome. Il y avait sur la table des petits pains appelés paniettes, de la palenta faite avec du lait de chèvre épaissé, ça la forme de petits boudins blancs. Il y avait des crackers durs comme des biscuits de matelots qu'ils appellent croc ce croc, du macaroni fritt à l'huile et de la salade de fleurs de courtille. Comme coup d'appétit on me donna une tapete d'acqua vita quelque chose qui ressemble au whisky de patate en esprit.

Après avoir croqué deux ou trois croustillons je me levai de table et je me dirigeai vers la chambre de notre Saint Père.

En voulant passer dans un corridor je fus arrêté par un suisse qui me dit d'un ton rude.

— Avete una permissione ?

— Qu'est ce que tu me baragouines la ? Je crois que tu demandes si j'ai la permission de passer par ici

— Passa via, reprit le suisse, e presto, bruta carogna.

Je ne compris pas ce que cela voulait dire, mais je n'is ni un ni deux j'ai poigné mon homme par sa bougrine et je l'ai fait virer près du mur. Il n'essaya plus de regimber et il me laissa continuer mon chemin.

J'arrivai devant la porte du pape où un domestique me dit que je pourrais entrer.

Notre Saint Père venait d'achever de lire le paquet de papier.

Il me dit : Mon cher Ladébauche, mon délégué vient de m'arracher une vitale épine du pied. Depuis plus de quinze ans les gens du Bas Canada tracassent le Saint Siège et nous allons en finir une fois pour toute. Je viens de lire le rapport de mon commissaire et ses conclusions sont fort sages. Il me recommande de ne pas obliger le Collège Victoria à fermer ses portes, Laval aura sa succursale à Montréal et on permettra à ses élèves d'aller à l'Hôtel Dieu.

— Je comprends, votre Sainteté, lui dis-je. Les affaires restent telles qu'elles sont t'est.

— Justement. Laval veut prendre le beurre à poignée mais on va y mettre de l'ordre.

— Comme de juste. Les Québécois sont trop saffres. Ils voudraient tout enlever à Montréal, s'il y avait moyen.

— Mon cher Ladébauche, je te dois des remerciements pour les mandements latins que tu as écrits sur

la question de Laval. J'aurai encore une faveur à te demander; veux-tu me faire le plaisir d'expliquer mes vœux aux canadiens dans une de ces lettres en latin que tu réussis si bien. Rome à toujours de la difficulté à se faire comprendre par tes compatriotes.

Tu connais le langage dont il faut se servir pour leur mettre les points sur les i.

— C'est très bien. Je m'en ferai un plaisir. Vous allez voir, je vais écrire le mandement. J'envoierai ça dans le joint.

— Il ne faudra pas être trop dur avec les canadiens. C'est un bon peuple que j'estime beaucoup.

— Y a pas de soin. Laissez moi écrire ça et je vous garantis que ça sera l'article.

— Ne perdez pas de temps, Ladébauche. Asseyez-vous près de cette table où vous trouverez tout ce qu'il faut pour écrire.

Je fis ce que le Saint Père m'avait dit.

Quelques minutes après j'avais écrit la lettre suivante que je soumettais au pape :

« Omnibus Professoribus Lavalii et Victoriarum.

Salus.

Tempus est mettendi finem diffinitivum in Canada. Espero vos non facietis habitantes et monstrabitis vos docili commandementibus Romae. Non potest semper employare omnes tempus meum cocutare plenas vestras. Universitas Lavalii est in partibus quando volet fermare collegium Victoriarum in Montrealo. Debent mettere unum pocum aquam in vino suo. Professores collegii Victoriarum non sunt paroula biera, sunt gentes qui meritant respectum nostrum et non vide quare oportet parare eos bobo. Victoria continuabit affari suas et Lavalii habebit succursalem in Montrealo omnes ibidem. Defendo vobis in avveniro disontere questionem istam. Oportet esse chaussani pro credere Romo occupabit se lavare omnem linguam salum canadianorum.

Roma habet alteros canes fonetiarios. Lavalii credit habere monopolium, sed bernicus Soleilus luisit pro totum mundum. Victoria habebit partem suam. Paroli mei suot failli a comprehendere. Canadianos non nati sunt in oronibus et erunt sapientes sicut ogonos. Bonus deus benedicit vos.

Le pape entendit la lecture de mon latin avec beaucoup d'attention. Il approuva mes idées et le stylo dans lequel je les avais rendues.

Il me pria de faire une traduction française à l'usage des canadiens dont l'éducation a été négligée :

A tous les Professeurs de Laval et de Victoria.

Salut.

Il est temps de mettre une fin aux difficultés qui causent un si grand malaise dans le Canada. J'espère que vous ne ferez pas les habitantes et que vous vous montrerez dociles aux commandements de Rome. Je ne puis pas employer tout mon temps à cocuter vos plaintes.

L'Université Laval est dans les pataques lorsqu'elle veut former le Collège Victoria à Montréal. Elle doit mettre un peu d'eau dans son vin. Les professeurs du Collège Victoria ne sont pas de la petite bière, ce sont des gens qui méritent notre respect et je ne vois pas pourquoi il faut les passer au bob.

Victoria continuera ses affaires et Laval aura une succursale à Montréal tout de même. Je vous défends à l'avenir de discuter cette question. Il faut être chaussen pour croire que Rome s'occupera de laver tout le linge sale des canadiens. Rome a d'autres chiens à fuister. Laval croit qu'il a le monopole, mais bernique ! Le soleil luit pour tout le monde. Victoria aura sa part. Mes paroles sont faciles à comprendre. Les canadiens ne sont pas dans des cruches et ils ont